

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2015

Présents : Jean-Luc TOUREL, Chantal THERAUBE, Albert MOZZATTI, Mireille AREVALO, Jean-Paul ROBERT, Martine CARRIER, Eric BOISSIN, Nicole BISCAREL, Raymond FAYOLLE, Marjorie GERMAIN, Franck GROS, Cécile GUIGON, Yannick MARCHAL, Daniel MORSELLI, Xavier OBRY, Dominique POUGET-TIRION, Brigitte QUERE, Rémy DE BESSA MARTINS (Secrétaire élu)

Absents: Aurélie CORRAO (pouvoir donné à Mireille AREVALO) Xavier OBRY: absent aux 2 premières délibérations

Délibérations**Cession de terrains au Serre du Varlet**

Afin de mettre en conformité le chemin d'exploitation pour l'accès à la zone artisanale du Serre du Varlet, un document d'arpentage et de division a été établi. Le conseil municipal demande que les échanges avec les propriétaires concernés soient régularisés.

Vote : oui à l'unanimité.

Demande de subvention pour la station d'épuration de Berriasson

Ces travaux de réseaux d'assainissement sont évalués à 297 100 €HT selon les principes de la Charte Qualité Nationale des réseaux d'assainissement. Le conseil municipal sollicite l'aide de l'agence de l'eau RMC, du Conseil Général, de l'état pour la réalisation de cette opération.

Vote : 1 abstention (BOISSIN), 17 pour.

Convention d'intervention pour pratiques musicales à l'école

Il s'agit du renouvellement annuel de cette convention. Pour l'année scolaire 2015/2016 le coût total est de 2814€, la somme étant à la charge de la commune est de 1688,40 € et le solde au conseil départemental.

Vote : oui à l'unanimité.

CDC Beaume Drobie: Prise de compétence de "parentalité "

La CDC intègre la compétence enfance jeunesse depuis 2010 et veut compléter ses compétences sur l'aide à la parentalité: mettre en place un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) au sein de la maison de l'enfance et de la jeunesse. Le conseil municipal doit se prononcer sur la modification de l'article 3 telle que proposée par le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie.

Vote : oui à l'unanimité.

Convention d'intervention d'activités culturelles GDANSE dans le cadre des TAP

Les séances précédentes ayant été positives, le conseil municipal prolonge l'intervention de GDANSE auprès des enfants pendant les TAP jusqu'au 6 avril.

Vote : oui à l'unanimité.

Prime exceptionnelle pour un agent en CUI

Cette prime est accordée en fin de contrat à un agent donnant satisfaction dans un souci d'équité.

Vote : 1 contre (BOISSIN), 18 pour.

Ouvertures de crédits

Ouverture de crédits de 5100€ car le budget 2015 n'étant pas encore voté, les honoraires d'architecte pour lancer l'opération salle culturelle multi générationnelle n'ont pas été prévus au budget 2014.

Vote : 1 contre (BOISSIN), 1 abstention (POUGET-TIRION), 17 pour.

Autorisation au Maire pour lancer un appel public à concurrence pour les travaux d'alimentation en eau potable aux quartiers Serre, Leque et Jalibre.

Ces travaux sont nécessaires pour remplacer les tuyaux en fonte et il y a lieu de passer un marché à procédure adaptée en application du code des marchés publics.

Vote : oui à l'unanimité.

Le compte administratif budget Mairie 2014 a été voté à l'unanimité :

Section fonctionnement : les dépenses s'élèvent à la somme de 988 209.82 € et les recettes à la somme de 1 182 702.28 € plus l'excédent de clôture 2013 de 249 672.62 €.

L'excédent de clôture 2014 s'élève à **550 165.08 €**

Section investissement : les dépenses s'élèvent à la somme de 333 445.47 € plus 110 355.57 € de déficit 2013 et les recettes à la somme de 279 655.58 €

Le déficit de clôture s'élève à 164 145.46 €.

Les restes à réaliser sont de 96 460 € en dépenses et 12 801 € en recettes

Après délibération à l'unanimité, il a été décidé de reporter la somme de 302 360.62 € en recettes de fonctionnement et d'affecter la somme de 247 804.46 € aux recettes d'investissement au budget 2015 pour combler le déficit d'investissement.

Le compte administratif 2014 Eau et Assainissement a été voté à l'unanimité :

Section fonctionnement : les dépenses s'élèvent à la somme de 345 723.64 € et les recettes à la somme de 459 165.78 € plus 145 945.88 € d'excédent de clôture 2013

Le résultat de clôture s'élève à **259 388.02 €** d'excédent

Section investissement : les dépenses s'élèvent à la somme de 235 406.32 € et les recettes à la somme de 183 812.29 € plus 200 211.37 € d'excédent 2013

Le résultat de clôture s'élève à **148 617.34 €** d'excédent

Les restes à réaliser se montent en dépenses à 65 140 € et en recettes à 52 424 €

Après délibération à l'unanimité, il a été décidé de reporter la somme de 259 388.02 € en recettes de fonctionnement pour l'exercice 2015.

Questions diverses.

Création d'une régie pour la bibliothèque

Celle-ci est demandée par l'association GAIL afin que la bibliothèque municipale reste bibliothèque de proximité. Elle sera gérée en régie directe.

Signalétique : le conseil général se propose d'ajouter le panneau « Notre-Dame » au rond-point de la piscine.

Rue de la République en sens interdit : une pétition a été portée à la commune par Mme Nathalie Faisant contre cette mise en sens unique. Mme Faisant signale que pour aller sur la route d'Alès certains automobilistes passent par la place de l'école. Problème rue du Bastié. Des propositions sont faites comme d'inverser le sens interdit ou bien d'empêcher le stationnement jusqu'à l'Estanco, d'interdire à la circulation la rue du Bastié...

Détecteurs de fumée : l'entreprise qui s'occupe de l'entretien des extincteurs pour la mairie, offre la pose des détecteurs en échange de l'achat de ceux-ci.

Dépôt appel d'offre des architectes pour la salle culturelle est ouvert jusqu'au 16 mars.

Pompiers : réunion des élus avec le SDIS vendredi 13/3. Une offre de rachat de la caserne de Joyeuse aurait été faite. Si une caserne neuve se construit : proposition de 2 terrains : un en face de la maison médicale par Joyeuse et un à la Pradasse à côté du rond-point du dolmen par Lablachère.

Etude des accès du futur collège : réunion vendredi 13/03 sur le terrain avec les personnes concernées.

Croisement de Chimarre: Lancement d'une étude de projet pour améliorer et sécuriser la sortie avec l'entreprise du marché à bon de commande.

Vente à la mairie par les services fiscaux d'un terrain de 1900m² à la Thibonne pour la somme de 3000€ .

CDC a fait appel à un bureau d'études pour recenser les besoins de mise aux normes handicapés des bâtiments communaux. L'étude sera faite pour toutes les communes de la CDC et le coût sera partagé au prorata des bâtiments à étudier dans chaque commune.

Bureaux loués à la CDC (étage de l'ancienne mairie): la CDC souhaite sécuriser l'accès (porte d'entrée)

Convention avec le syndicat des eaux Pays des Vans est en cours de réflexion. Il propose de fournir 50 m³ d'eau par jour toute l'année. Le problème est leur prix de vente de l'eau qui serait plus élevé que celui pratiqué par notre commune.

Réunion des artisans et commerçants mercredi 11/03. Cette association voit le jour suite aux réunions initiées par la commune.

Conseil clos à 22H45.